

Le préfet de la MRC de Matawinie : 1^{er} élu lanauchois à rouler en voiture électrique

Rawdon, 24 mars 2014 - C'est aujourd'hui que monsieur Samuel Jeanson, copropriétaire chez

SR Bourgeois, de Rawdon, remettait les clés d'une Chevrolet Volt 2014 à monsieur Gaétan Morin, préfet de la MRC de Matawinie. « Compte tenu de mes nombreux déplacements, cette voiture sera idéale pour moi. En plus d'économiser sur les coûts associés à l'essence, je diminuerai l'empreinte écologique reliée à mes déplacements. De plus, même s'il n'y a pas de borne de recharge partout, je me sens sécurisé puisque cette voiture est livrée avec un adaptateur de recharge 110 volts qui se branche partout, en plus de posséder une génératrice à essence qui fournit de l'énergie à la batterie qui propulse le véhicule. » Rappelons qu'en Matawinie, une borne de recharge est disponible au restaurant La Lanterne, à Rawdon. Les villes de Joliette, de Repentigny et de Terrebonne comptent également des bornes.

SR Bourgeois, un concessionnaire avant-gardiste

Dans les années 1940, monsieur Georges Bourgeois, le père des fondateurs du concessionnaire automobile SR Bourgeois, a été le premier à installer des pompes à essence dans Lanaudière. Près de 75 ans plus tard et après le passage de trois générations à la barre de l'entreprise familiale, SR Bourgeois continue d'être un pionnier. En activités depuis 1964, SR Bourgeois a reçu la certification « Volt », par GM Canada. Il arrive au sommet des ventes de véhicules électriques (VE) au Canada. En 2013, ce sont 78 véhicules électriques, neufs et usagers, qui furent vendus par l'équipe de SR Bourgeois. « À peine deux mois et demi se sont écoulés et nous avons déjà vendu 55 voitures », précise monsieur Samuel Jeanson. Il poursuit : « Le nombre de véhicules électriques vendus annuellement, en plus des formations suivies par nos techniciens et nos représentants, permet à SR Bourgeois de se démarquer de la concurrence en offrant une expérience d'achat et de service après-vente hors du commun. Notre réputation est telle que nos clients viennent de partout au Québec et au Canada, c'est pourquoi il nous arrive d'aller chercher un client à l'aéroport ! », s'exclame monsieur Jeanson.

Quelques statistiques¹

Selon les sources disponibles, au 31 décembre 2012, Lanaudière comptait 73 propriétaires de voiture électrique, alors qu'au 30 septembre 2013, ce nombre se chiffrait à 141, ce qui représente une augmentation de près de 50 %. Rappelons que la ville de Joliette fut l'une des premières au Canada à installer une borne de recharge.

-30-

Source :Maryline Lafrenière
Conseillère en communication
MRC de Matawinie
450 834-5441, poste 7085
mlafreniere@matawinie.org

¹ Source : site Internet www.roulezelectrique.com.